

DÉLIBÉRATION N° 2025-84
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Date de la convocation :	
26 août 2025	
Date de séance :	
1^{er} septembre 2025	
Date d'affichage de la liste des délibérations :	
2 septembre 2025	
Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	25
Procurations	4
Votants	29
Pour	29
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre à 16 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel BUIILLARD.

Etaient présents et considérés comme présents à l'examen de la présente délibération :

NOM ET PRENOM	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
BUIILLARD Michel	X		
MAIOTUI Paul		X	TEMEHARO René
TAMA GEORGES Hinatea		X	KOUAKOU Georges
TEMEHARO René	X		
PUHETINI Sylvana	X		
FONG LOI Charles	X		
RIJKAART Alice	X		
TEATA Marcelino	X		
CHAMPS Agnès	X		
IENFA Jules	X		
COLOMBANI Maeva	X		
BORDET Patrick		X	
TAUTU Ioana	X		
LEHARTEL Manouche		X	
CHING Francis		X	TEATA Marcelino
VANFFAUT Georges	X		
TEURURAI Lowna	X	X	
KOUAKOU Georges	X		
LI-SENG Isabelle	X		
DANLOUE Cathy	X		
REY Steven	X		
PAVAOUAU Teura	X		
BRAUN ORTEGA Enrique		X	
FOSTER Makau	X		
MARTIN Alfred	X		
NENA Tauhiti	X		
CHIN FOO Cynthia		X	
LIU SING Thierry		X	
PERRY Doris		X	MARTIN Alfred
LE CAILL Heinui	X		
COUE Vincent	X		
TCHEOU Odile		X	
DARROUZES Nélia	X		
TETAUVIRA Benjamin	X		
AURAA Leila	X		

OBJET :

Portant modification n° 3 du budget principal 2025 de la commune de Papeete

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie dans les délais légaux.

25 membres étant présents, formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PAPEETE (ILE DE TAHITI)

- Vu** La loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales (partie législative) aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** l'ordonnance n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales (partie réglementaire) aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales applicables aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics et notamment ses articles de la partie législative L5211-36, L2312-1, et L2121-12 ;
- Vu** le décret du 20 mai 1890 instituant dans les Etablissements français de l'Océanie une commune ayant pour chef-lieu Papeete ;
- Vu** l'arrêté du 20 août 2010 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes de la Polynésie française et à leurs établissements publics ;
- Vu** les circulaires n° 1942 et 1943 DIPAC du 5 décembre 2011 relatives aux principales règles relatives à l'élaboration des budgets locaux ;
- Vu** la circulaire n° 8921 DAC du 30 décembre 2008 relative au contrôle budgétaire ;
- Vu** la circulaire relative à la mise en œuvre de l'instruction budgétaire M14 à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- Vu** la délibération n° 2025-01 du 27 février 2025 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations générales de l'exercice 2025 du budget principal et du budget annexe de la commune de Papeete ;
- Vu** la délibération n° 2025-15 du 25 mars 2025 approuvant le compte administratif et le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2024 de la commune de Papeete ;
- Vu** la délibération n° 2025-17 du 25 mars 2025, approuvant le budget principal 2025 de la commune de Papeete ;
- Vu** la délibération n° 2025-65 du 24 mai 2025 modificative n° 1 du budget principal de la commune de Papeete ;
- Vu** la décision n° 2025-48/DAF du 13 juin 2025 modificative n° 2 du budget principal de l'exercice 2025 ;
- Vu** l'avis de la commission permanente des finances du 19 août 2025
- Vu** le rapport n° 2025-46 du 1^{er} septembre 2025, présenté par Madame Alice Rijkaart, 6^e adjointe au maire déléguée aux finances.

EN AYANT DÉLIBÉRÉ DANS SA SÉANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

ADOPTE

Article 1

Le budget principal de la commune de Papeete exercice 2025, est modifié en section de fonctionnement, en recettes et en dépenses, et en section d'investissement, en recettes et en dépenses, comme suit :

I. En recettes

Fonctionnement

Imputation	Libellé	Montant
752 - 020 / 02	Revenus des immeubles	4 000 000
042 - 777 (ordre)	Quote-part subventions transférables	-4 000 000
042 - 7811 (ordre)	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	84 532
	TOTAL	84 532

Investissement

Imputation	Libellé	Montant
1318 OP2021008 824	Subventions investissements - Autres (CEREMA) OP Travaux CRSD	66 837 828
1337 OP2025004 211	Subventions investissements - FIP OP Travaux désamiantage et rénovation école Ui Tama	171 000 000
1337 OP2025005 112	Subventions investissements - FIP OP Acquisition VSAV - DPCLI	12 439 600
13158 OP2025006 422	Subventions investissements - CDV OP Réaménagement aire de jeux Titioro Uta	10 000 000
	TOTAL	260 277 428

II. En dépenses :

Fonctionnement

Imputation	Libellé	Montant
6288 422 08	Autres services extérieurs	3 200 000
6247 422 08	Transports collectifs	500 000
6574 020 08	Subventions aux associations	600 000
022 01	Dépenses imprévues	-4 215 468
	TOTAL	84 532

Investissement

Imputation	Libellé	Montant
21538 OP2021008 824	Autres réseaux - OP Travaux CRSD	-263 712 128
2138 OP2021008 824	Autres constructions - OP Travaux CRSD	393 712 128
21531 OP2023005 811	Réseaux d'adduction eau - OP Travaux réseau PRU Mamao	-93 000 000
2135 OP2023007 020	Installations et aménagements généraux - OP Encapsulage amiante HDV	58 500 000
2031 OP2025001 412	Frais études - OP Etude rénovation salle Maco-Nena	11 030 799
2031 OP2025004 211	Frais études - OP Travaux désamiantage et rénovation école Ui Tama	180 000 000
2182 OP2025005 112	Acquisition VSAV - DPCLI	24 879 200
2031 OP2025006 422	Frais études - OP Réaménagement aire de jeux Titioro Uta	2 900 000
2128 OP2025006 422	Autres agencements et aménagements - OP Réaménagement Titioro Uta	32 000 000
2128 OP2023016 212	Autres agencements et aménagements - OP Clôture et portails HTVN	-10 534 538
2151 OP2023016 212	Réseaux de voirie - OP Clôture et portails HTVN	10 534 538
2128 OP2024001 212	Autres agencements et aménagements - OP Réaménagement école Pinai	15 582 590
2151 OP2024001 212	Réseaux de voirie - OP Réaménagement école Pinai	14 417 410
2135 OPNI 020 03	Installations et aménagements généraux	-116 032 571
040 - 28033 (ordre)	Opérations d'ordre de transfert - Frais d'insertion	84 532
020 - 01	Dépenses imprévues	-84 532
	TOTAL	260 277 428

Article 2

La présente délibération sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Le secrétaire de séance


Steven REY

Monsieur le Maire


Michel BUIVARD

REÇU EN PREFECTURE

le 06/09/2025

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE PAPEETE

RAPPORT N° 2025-46

**relatif à un projet de délibération modificative n° 3 du budget principal 2025
de la commune de Papeete**

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) applicable aux communes de la Polynésie française dispose que le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Cette proposition de modification n° 3 du budget principal 2025 de la commune de Papeete vise à rééquilibrer l'ensemble des chapitres budgétaires à partir des inscriptions faites lors du vote du budget en mars 2025.

La **section de fonctionnement** fait l'objet d'une rectification de l'équilibre budgétaire des comptes 777 et 7811 (chapitre 042) en recettes, en lien avec les comptes 139 et 28033 (chapitre 040) en dépenses d'investissement votées en mai 2025. Il s'agit également d'abonder les budgets des programmes « Ados Sport » et « Ea Ways » (en prestations extérieures et en transports).

La **section d'investissement** est modifiée afin d'y inscrire de nouvelles opérations telles que le réaménagement d'équipements sportifs (Titioro Uta et Maco-Nena) ou encore les travaux de désamiantage et de rénovation de l'école Ui Tama.

Il est rappelé que le conseil municipal vote le budget par chapitre et opération individualisée en section d'investissement.

I. En recettes

Fonctionnement

Imputation	Libellé	Montant
752 - 020 / 02	Revenus des immeubles	4 000 000
042 - 777 (ordre)	Quote-part subventions transférables	-4 000 000
042 - 7811 (ordre)	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	84 532
	TOTAL	84 532

Investissement

Imputation	Libellé	Montant
1318 OP2021008 824	Subventions investissement - Autres (CEREMA) OP Travaux CRSD	66 837 828
1337 OP2025004 211	Subventions investissement - FIP OP Travaux école Ui Tama	171 000 000
1337 OP2025005 112	Subventions investissement - FIP OP Acquisition VSAV - DPCLI	12 439 600
13158 OP2025006 422	Subventions investissement - CDV OP Réaménagement Titioro Uta	10 000 000
	TOTAL	260 277 428



II. En dépenses :

Fonctionnement

Imputation	Libellé	Montant
6288 422 08	Autres services extérieurs	3 200 000
6247 422 08	Transports collectifs	500 000
6574 020 08	Subventions aux associations	600 000
022 01	Dépenses imprévues	-4 215 468
	TOTAL	84 532

Investissement

Imputation	Libellé	Montant
21538 OP2021008 824	Autres réseaux - OP Travaux CRSD	-263 712 128
2138 OP2021008 824	Autres constructions - OP Travaux CRSD	393 712 128
21531 OP2023005 811	Réseaux d'adduction eau - OP Travaux réseau PRU Mamao	-93 000 000
2135 OP2023007 020	Installations et aménagements généraux – OP Encapsulage amiante HDV	58 500 000
2031 OP2025001 412	Frais études - OP Etude rénovation salle Maco-Nena	11 030 799
2031 OP2025004 211	Frais études - OP Travaux désamiantage et rénovation école Ui Tama	180 000 000
2182 OP2025005 112	Acquisition VSAV - DPCLI	24 879 200
2031 OP2025006 422	Frais études - OP Réaménagement aire de jeux Titioro Uta	2 900 000
2128 OP2025006 422	Autres agencements et aménagements - OP Réaménagement Titioro Uta	32 000 000
2128 OP2023016 212	Autres agencements et aménagements - OP Clôture et portails HTVN	-10 534 538
2151 OP2023016 212	Réseaux de voirie - OP Clôture et portails HTVN	10 534 538
2128 OP2024001 212	Autres agencements et aménagements - OP Réaménagement école Pinai	15 582 590
2151 OP2024001 212	Réseaux de voirie - OP Réaménagement école Pinai	14 417 410
2135 OPNI 020 03	Installations et aménagements généraux	-116 032 571
040 - 28033 (ordre)	Opérations d'ordre de transfert - Frais d'insertion	84 532
020 - 01	Dépenses imprévues	-84 532
	TOTAL	260 277 428

Tel est le projet de délibération modificative n° 3 du budget principal 2025 que je soumets à votre approbation.

Papeete, le 1^{er} septembre 2025

La Rapporteure,

Alice Rijkaart

6^e adjointe au maire déléguée aux finances

REÇU EN PREFECTURE

le 06/09/2025

Application agréée E-legalite.com